

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Deux jours dans le Jura : [suite]  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188658>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50

ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**

du Canton 15 c.)  
de la Suisse 20 c.) la ligne ou de l'Etranger 25 c.) son espace

**Nous continuons à prendre nos remboursements et prions nos abonnés d'y faire bon accueil.**

**Deux jours dans le Jura.**

IV.

La route que nous venons de faire est si aride, si monotone, si peu fréquentée, même le dimanche, que c'est avec un vrai plaisir qu'on voit apparaître le beau village du Sentier, dont les habitations, protégées contre le vent du Midi par un revêtement de zing ou de tavillons, sont toutes confortables et riantes... Il fait du reste une de ces chaudes après-midi de septembre qui ne contribue pas peu à nous montrer les choses sous un jour favorable. Sur la belle terrasse du Cercle, une douzaine de personnes sont réunies autour d'une longue table, de laquelle nous ne tardons pas à nous rapprocher. Accueillis avec une parfaite amabilité, nous prenons place, interrompant momentanément une discussion sur la révision de la Constitution, qui reprend bientôt, passant en revue les diverses questions à l'ordre du jour, l'impôt progressif tout particulièrement. Mais le temps passe vite en si agréable compagnie, le grand air, le vin clairet et le cigare aidant. Aussi le soleil baisse et colore déjà de pourpre et d'or, — comme disent les poètes — la crête des montagnes ; c'est le moment de nous acheminer vers le Brassus, où nous devons passer la nuit.

Quand nous eûmes atteint la grande route, je dis à mon compagnon :

— Ces messieurs sont charmants ; il y a chez eux beaucoup de sociabilité et d'intelligence, mais, malgré toute mon attention, il ne m'a pas été possible de savoir s'ils sont pour ou contre la Révision.

— Ni moi. A ce sujet, je vous ferai remarquer que l'habitant de La Vallée est toujours excessivement prudent dans son langage et ne se compromet presque jamais. Il faut donc en user de même à son égard, discuter calmement, sans lui poser des questions indiscrettes ou plaisanter sur les mœurs et le caractère du montagnard, car il prendrait la chose en mauvaise part. Ceci me rappelle un fait qui vous le prouvera. M. C\*\*\*, que vous avez bien connu, qui a même parfois collaboré à votre journal, passa quelques années au Brassus. Homme fort spirituel, causeur attrayant, il racontait l'anecdote avec un talent tout particulier ; chaque fois qu'il allait au cercle, il était immédiatement entouré

d'habitues qui le recherchaient avec empressement. Un soir, la conversation porta précisément sur le caractère du montagnard en général. M. C\*\*\*, encore plus gai, plus animé que d'habitude, lança, sans trop y réfléchir, cette plaisanterie : Il y a un proverbe, dit-il, qui est ainsi conçu : « Méfiez-vous de l'air de la montagne, le matin et le soir, et du montagnard toute la journée. » Dès le lendemain, le vidé complet se fit autour de M. C\*\*\*, qui n'eut dès lors d'autre compagnie au Cercle que sa chère pipe d'écumé.

Mais quel calme, quelle tranquillité règne au village du Brassus !... Toutes ces fenêtres où, durant la semaine, brille la lampe d'horloger, sont sans lumière ; on dirait vraiment que la population a émigré en masse ou que le choléra a passé par là ! Dans la rue, personne, personne à l'auberge, personne au Cercle ! Le petit sommelier de l'hôtel de la Lande est le seul être humain qu'il nous soit permis de contempler !

Les gens du Brassus ont en effet émigré ; ils sont tous ou presque tous allés, hommes, femmes et enfants, à la vogue de Bois d'Amont. Le bureau du télégraphe est fermé ; il ne nous est pas même possible d'envoyer une dépêche à ceux qui nous sont chers pour leur faire part de notre triste isolement.

Tout à coup, un roulement de chars et de voitures se fait entendre, des groupes traversent la place en chantant ; par ci, par là, des fenêtres s'ouvrent et s'illuminent ; les salles du Cercle se remplissent de monde ; le Brassus reprend vie et gaité.

— Allons faire une petite visite à mon beau-frère, me dit mon ami ; et quelques minutes plus tard, nous étions reçus dans un coquet petit salon, où le père, la mère, la fille, la tante vinrent nous serrer la main. Après un moment d'entretien : « Joue-nous quelque chose, mon enfant, » dit la mère à sa petite fille. Et l'on plaça un haut coussin sur le tabouret du piano pour mettre le clavier à la portée de mimi, dont les petits doigts commencèrent à trotter sur l'ivoire, et qui s'exécuta d'une façon charmante. Ces dames nous chantèrent ensuite, avec beaucoup de sentiment et d'expression, de délicieuses romances, avec accompagnement de piano. Puis le père les pria de jouer un morceau auquel il paraissait tenir tout particulièrement. A peine ces dames avaient-elles ouvert leur cahier, que je le vis saisir avec empressement un tambour, s'asseoir à

la turque, prendre ses baguettes et s'apprêter pour l'accompagnement. Je ne pus m'empêcher de rire en ouvrant de grands yeux et en me demandant quelle diable de musique il allait nous faire. C'était la première fois que je voyais associer ces deux instruments.

Bref, il donne le signal et les voilà partis. Après quelques mesures, je ne riais plus, j'écoutais même très attentivement, n'ayant jamais supposé qu'on pût faire chanter ainsi une peau d'âne. Ah ! c'est que, du centre à la circonférence de celle-ci, il y a toute une gamme. Tantôt c'était un roulement moelleux, lointain, laissant à peine entrevoir le mouvement des baguettes, et qui s'accentuait et semblait se rapprocher dans les *forte*, tout en donnant au rythme, à la mesure une gaité, un entrain tout particuliers ; tantôt les baguettes, glissant jusqu'au bord, faisaient entendre tout près du cercle, avec des nuances fort délicates, des sons imitant à s'y méprendre le bourdonnement d'une grosse mouche contre la vitre. C'était ravissant.

— Mais ils sont donc tous musiciens dans cette charmante famille ? dis-je à mon voisin ; de tels exemples sont-ils nombreux dans la contrée ?

— Oui, me répondit-il, il n'est guère de maison qui n'ait son piano et où l'on n'entende, le soir, quelque instrument joué par de bons amateurs.

Le goût de la musique, chez ces populations, ne date du reste pas d'hier, car en 1881 on célébra au Sentier le centenaire de la Société de Chant sacré du Chenit. Cette fête attira un public nombreux et le concours de plusieurs sociétés de musique instrumentales et de chant. Quoique cette société n'offre rien de bien saillant pendant sa vie de cent ans, il est néanmoins intéressant de se reporter à l'époque de sa formation, c'est-à-dire au temps où la population de la commune du Chenit, la moitié moins nombreuse qu'aujourd'hui, était disséminée dans différents hameaux qui n'avaient que très peu de rapports entre eux.

Fondée par l'initiative de M. le pasteur Réal, elle avait pour but essentiel de développer le chant des psaumes, et, on peut le dire, ce germe a été fécond. Non-seulement le chant religieux s'est perfectionné, mais cette société a stimulé à un haut degré le goût du chant et de la musique et donné naissance à plusieurs sociétés, telle que l'*Harmonie chorale* et autres.

La société primitive se partagea en deux en 1837, époque où la construction d'un temple au Brassus divisa la commune du Chenit en deux paroisses.

Après le joli concert dont j'ai parlé plus haut, notre hôte nous conduisit au Cercle, où nous remarquâmes des joueurs de billard très forts et causant scientifiquement de ce jeu comme les Berger, les Vigneaux, les Mangin, les Slosson. Nous n'entendimes parler que de la bissectrice de l'angle, du point d'attaque dans les coulés, des rétrogrades, des contres, des massés, des piqués, des bricoles, des serpentins, etc. Allez-donc, Messieurs de Lausanne ou de Genève, caramboler avec les joueurs du Brassus, et vous m'en direz des nouvelles.

Passant sur ce sujet et pour ne pas abuser de la patience de mes lecteurs, je me hâte de terminer

mon récit par une amusante histoire qui m'a été racontée le même soir.

C'était un dimanche, après midi. Il y avait fête au Lieu, tir au fusil, bal, jeux, etc. Tout à coup un chevreuil affolé, poursuivi par des chiens, descend des hauteurs voisines, traverse la place de fête, franchit la ligne de tir, gravit la colline boisée qui borde le lac et, ne pouvant modérer son élan, se lance à la nage. Il avise bientôt un bateau monté par deux pêcheurs, le prend pour un récif, un îlot, et saute à bord, près de celui qui était à l'arrière occupé d'appréter une amorce !...

L'homme et la bête, étrangement surpris, se regardent ébahis ; puis, d'un bond, le chevreuil pique une tête et gagne le rivage !

Furieux, celui qui tenait les rames dit à son camarade :

— Imbécile ! tu ne savais pas l'attraper !... Tu es toujours le même, un propre à rien !...

— Mais tu sais bien que la chasse au chevreuil est défendue.

— Tais-toi !... tu me fais suer !... Ce n'était pas une chasse, c'était une pêche !

L. M.

#### L'avocat dominateur,

*par Ch. Monselet.*

Il se lève. On frémît ; on dit de tous côtés : Chut !

Il pose sa main, sa main dominatrice, sur sa serviette ! Un monde sous une peau de chagrin !

Il regarde d'abord l'auditoire. C'est là qu'il a ses partisans, ses admirateurs. Il s'assure de leur sympathie, il les compte de l'œil, il les reconnaît. Il ne leur sourit pas, car il est trop ému, il est trop pénétré de la cause qu'il a à défendre, une cause sainte, une cause pour laquelle il ne dort plus, il ne mange plus, qui prend toute son existence depuis un mois.

On le voit halter. Il embrasse d'un regard le groupe des jurés ; il s'y arrête avec complaisance, avec bienveillance ; il a l'air de leur dire : « Chers amis, vous savez ce que j'attends de vous ! Nous sommes ici pour une œuvre commune ; vous m'appartenez ; vous m'êtes acquis à l'avance ; aurez-vous le courage de résister à une éloquence qui compte tant de verdicts d'acquittement ? Non ! Je vous aime, et vous m'aimez ! Marchons ensemble ; vous avez de si bonnes figures ! Je suis votre avocat légendaire ; ce serait la première fois que vous m'abandonneriez en chemin. Allons, enlevons cette cause nouvelle. »

Les jurés se sentent déjà émus. « Oui ! c'est lui ! se disent-ils ; une vieille gloire ! et nous sommes déjà certains d'entendre un magnifique plaidoyer. »

Les voilà à peu près conquis ; ils s'apprêtent sur leurs sièges ; ils tendent l'oreille. Quelle bonne audience !

A la fin, l'avocat dominateur consent à saluer la cour. Le président se dit en lui-même : « Je vais avoir un rude moment à passer ; il me faudra sans doute réprimer plusieurs fois l'intempérance de langage de ce gaillard-là ; il va me donner du fil à retordre. » Aussi le président ne répond-il au salut